

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de présents :

19

Mardi 30 juin 2020

Quorum : 14

Ordre du jour :

1. *Bilan de la période de confinement*
2. *Point sur la préparation de rentrée et présentation de la DGH : vote*
3. *Présentation de la liste des manuels scolaires pour le niveau term : vote*
4. *Présentation des modifications du règlement intérieur pour l'année 2020-2021 : vote*
5. *Planning de la rentrée 2020*
6. *Présentation des projets de voyage pour l'année scolaire 2020-2021 : vote*
7. *Admission en non valeur*
8. *Répartition des crédits LOLF + décision budgétaire modificative : DBM : vote*
9. *Autorisation de recruter AED-AESH donnée au chef d'établissement : vote*
10. *Tableau de répartition des logements de fonction : vote*
11. *Point sur les divers chantiers*
12. *Questions diverses*

Administration

Secrétaires séance	JANEY Carine et MONTAU Valérie	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur adjoint	X		
	DOMENGE Pascale	Gestionnaire Agent comptable	X		
	BARBET Danièle ZURELL Norbert	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGÉ Mathieu	Représentant le conseil régional			X
	DERVILLE Sandrine	Représentant le conseil régional		X	
	MARTIN-DOLHAGARAY Christine	Représentant la communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la municipalité			X

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	JEAULT Jean-Michel DELAFOY Jean-Michel	SE UNSA SGEN CFTD	X		
	LUCU PASCAL		X		
	BESSARD Catherine	SNES FSU		X	
	IACHEMET Lucio		X		
	BREIL BOIN Isabelle		X		
	ETCHEBERRY Françoise DE MULDER Valérie		X		
	RICCI Lucile		X		

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

	HANNEQUIN Sabine	LISTE SANS ETIQUETTE	X		
	LECUNA Eric		X		
	POZO Pierre		X		

Parents d'élèves

	FAUP Pascale AVELLAN Emmanuelle	FCPE	X		
	MONTAU Valérie		X		
	DUFLOT Kristina		X		
	JANEY Carine				X
	GAUSSADE Jacques ARTOLA Pantxika	BIGA BAÏ	X		

Élèves

	FOIXET Cilia	TL2			X
	LAMBERT Raphaël	TL3ES1	X		
	AURIAC Benjamin	2 ^{NDE} 10			X
	MANUEL Esther	1 ^{ère} 12			X
	LOKO Kpadé	EC2			X

Le secrétariat de séance sera réalisé par M.IACHEMET Lucio (SNES-FSU)

Remarque sur le PV du CA du 4 juin 2020 : aucune

Nombre de votants : 17

Voix pour 17 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

Est rajouté à l'ordre du jour : Admission en non-valeur

Vote de l'ordre du jour :

Voix pour 17 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

La séance commence avec :

Ordre du jour :

1. Bilan de la période de Confinement : M.VENIANT

M. Le Proviseur fait le point en quelques mots sur cette période très particulière qui a mis tout le monde en difficulté.

C'est la période qui est allée du lundi 16 mars au lundi 9 juin réouverture du lycée pour les élèves.

Il était important de faire un petit bilan auprès des membres du conseil d'administration sur la gestion de cette crise sanitaire.

La mobilisation de toutes les équipes a été importante :

- Les enseignants se sont adaptés rapidement à ces nouvelles conditions d'enseignement pour assurer la continuité pédagogique
- Les CPE et la vie scolaire : une contribution importante pour assurer le lien entre PP et les familles et suivre les élèves finement.
- La scolarité avec Nicole HOAREAU qui a fait un travail très fin pour permettre aux élèves qui ne pouvaient pas récupérer les cours numériquement d'avoir une version papier.
- Les agents qui ont assuré l'entretien du lycée et garantir un retour en respectant les règles de sécurité sanitaire.
- L'Elib qui a permis – en décrochant des ordinateurs portables d'une classe mobile – le prêt de 14 ordinateurs aux élèves en difficulté sur le plan technique.

Cet engagement de tous a permis de limiter le décrochage scolaire même si nous avons été aussi concernés. Les raisons ont été diverses à la fois technique mais pas uniquement (certains élèves ont sélectionné des matières, d'autres ont eu des difficultés psychologiques liées au confinement). Tous les cas de figure se sont produits. Des élèves fragiles qui se sont révélés osant s'exprimer et participer et d'autres ayant de bons résultats qui ont lâché prise.

Les échanges avec les équipes ont été réguliers avec l'organisation par la direction de classes virtuelles : 4 conseils pédagogiques, des réunions par niveau des professeurs principaux et des appels téléphoniques avec quelques enseignants pour s'assurer que tout se passait bien.

Dans les difficultés qui sont apparues : la variété et la diversité des supports utilisés pour communiquer avec les élèves créant pour tout le monde des difficultés d'exploitation de gestion. Il est prévu fort de

cette expérience de conduire au sein de l'établissement une réflexion sur une harmonisation d'une pratique commune qui pourrait être le guide de départ de tout échange.

La reprise à partir du lundi 9 juin.

La politique voulue et choisie par le lycée : se focaliser sur les élèves fragiles scolairement parlant. Ce choix pouvait se décliner pour tous les niveaux. Il a permis le retour théorique de :

- 60 élèves en terminale ; ceux qui avaient un risque de subir le 2nd groupe,
- 150 pour le niveau des premières ; ceux qui avaient une fragilité sur une ou deux spécialités
- 130 pour les 2nde ; ceux qui avaient un avis réservé au 2^{ème} trimestre pour un passage en 1^{ère} générale et ceux présentant une fragilité sur les enseignements de leurs futures spécialités.

Le retour a été progressif comme demandé par le premier ministre, niveau par niveau : les Terminales le mardi 9 juin, les 1^{er} le lundi 15 juin et les 2nde le 22 juin. Cette reprise s'est faite dans le respect du Protocole sanitaire (et son évolution) et la sécurité des personnes concernées.

2 membres du CA arrivent et le quorum passe à 19.

Au niveau du supérieur :

La reprise a concerné 14 étudiants du BTS (du 8 au 26 juin) ; il s'agissait des étudiants repérés les plus fragiles.

En Classe Préparatoire la reprise n'a concerné que les premières années (tous sauf 1 étudiant ont été volontaires pour revenir suivre des cours en présentiel). Les deuxièmes années étaient en révision des concours sur cette période. Les concours auraient dû se dérouler pendant la période de confinement. Ils ont été repoussés sur la période allant de fin juin au 10 juillet. Sur cette reprise on peut noter une satisfaction générale aussi bien des étudiants que des équipes pédagogiques. A noter que toutes les Classes Préparatoires de la région n'ont pas forcément repris en présentiel. Cette reprise des cours a permis de tester les conditions de fonctionnement de l'internat et la restauration dans un mode «dégradé». Cette reprise pourrait être un test grandeur nature si les conditions ne revenaient toujours pas à la normal pour la rentrée de septembre 2020.

Un représentant du SNES-FSU prend la parole afin de rendre hommage à l'équipe de direction et la remercier pour le soutien technique, psychologique et pédagogique, qu'elle a su apporter pendant toute la période de confinement.

M. Le Proviseur l'en remercie et précise que l'équipe de direction avait à cœur que tout le monde puisse être suivi sur tous les plans (consultation des enseignants par des Conseils pédagogiques virtuels, détection et suivi des personnels en difficulté).

2. Point sur la préparation de rentrée et présentation de la DGH : vote

M. Le Proviseur rappelle la structure -qui n'a pas évoluée - prévue pour la rentrée 2020 :

-14 classes de secondes (487 élèves affectés à ce jour)

-12 classes de première. Il est peu probable que nous ayons une 13^{ème} division ; 47 demandes d'élèves venant de l'extérieur ont été faites pour l'entrée en 1^{ère}, seuls 4 élèves ont été affecté (3 élèves reviennent de l'étranger et 2 seraient des redoublants)

Plus d'élèves de secondes sont passés en 1^{ère} générale. Les décisions d'orientation ont été prises dans une année tronquée (pas de notes au 3^{ème} trimestre). Le doute a donc bénéficié aux élèves.

-12 classes de Terminale

M. Le proviseur présente ensuite les spécialités :

Quelques modifications ont eu lieu :

- suppression du groupe LLCA (faute de demandes-2 élèves). Les moyens horaires ont basculé pour la spécialité HGGSP (passant de 4 à 5 groupes). La demande a été plus forte cette année.

-Un groupe de moins en Physique-Chimie car moins de demandes (on passe de 9 à 8 groupes)

-Un groupe de plus - 3- en HLP (demande plus forte) ; cela augmente donc de 2h le service de lettres et de philosophie

-Déficit de 5 places en SES ; n'ayant pas les moyens pour créer un nouveau groupe, il a donc été décidé d'augmenter le seuil maximum à 29 élèves.

M. Le Proviseur Adjoint rappelle que les moyens sont attribués pour des classes de 35 élèves et que l'augmentation du nombre de groupes de spécialités en diminuant leur capacité d'accueil correspond bien à une volonté interne du lycée. Cette politique a un coût. Le lycée finance sur sa dotation 11 groupes de plus que la dotation.

M. Le Proviseur poursuit en précisant que pour la rentrée 2020, la réforme s'applique en Terminale avec notamment l'abandon par les élèves d'une des 3 spécialités suivie en 1^{ère}. Sur ce niveau, une modification a eu lieu : 1 groupe de moins en LLCE ce qui fait gagner 6h et permet de financer d'autres besoins.

M. Le Proviseur présente ensuite le tableau de répartition des moyens disciplinaires (TRMD) dans lequel figure le besoin par disciplines et l'enveloppe globale.

Celle-ci est de 2053,47h.

Il y a un solde de 17,765h sur lequel 15h sont prélevés sous forme de HSA afin de financer les intervenants extérieurs du BTS.

Il reste donc un solde de 2, 56h.

Une précision est apportée concernant l'accompagnement personnalisé (AP) : celui-ci est utilisé pour l'intervention des professeurs principaux à raison de 0,5h en 2^{ne} et 1^{ère} et 1h en Terminale. Ce niveau a été réabondé en heures d'AP afin de pouvoir proposer 2 PP pour toutes les classes de ce niveau.

M. Le Proviseur Adjoint explique la difficulté de trouver 2 PP sur ce niveau et précise qu'il recherche encore des volontaires.

Un représentant du SE-UNSA demande si les PP de Terminale seront positionnés sur leur groupe de Spécialité ou sur le Tronc commun (chacun une demi classe) ce qui aurait un impact sur l'organisation même des classes.

M. Le Proviseur et M. Le Proviseur Adjoint insistent sur le fait que cela dépendra du nombre de professeurs volontaires et que cela se fera selon les possibilités.

M. Le Proviseur continue de commenter le TRMD et précise que celui-ci entraîne la suppression de deux postes (en Lettres et en Mathématiques). Ce point avait été abordé lors du CA du mois de février.

En Eco-gestion, le besoin est de 0 puisqu'un enseignant de SES est maintenant habilité à faire cet enseignement concernant la spécialité DGEMC. Jusqu'à présent un enseignant de Louis de Foix venait faire cet enseignement.

En STI : c'est M. Toulouse – enseignant du Lycée- qui assurera l'enseignement de la spécialité NSI de Terminale en plus de son service en PCSI. Il fera donc tout son service au Lycée. Cela fait suite à la décision des enseignants de cette spécialité de ne pas intervenir en terminale car cela leur a demandé un grand investissement en première et ils souhaitent poursuivre sur ce niveau.

Il y a quelques compléments de services à prévoir pour certains enseignants mais ceux-ci ne sont pas encore totalement figés. Par exemple en Education Musicale il y a 4h à faire dans un autre établissement mais on ignore encore lequel. C'est aussi vrai en SVT.

En 2nde 9 élèves sont encore non affectés : 4 ayant un double vœu (technologique ou professionnel) et 1ère générale et 5 sur listes complémentaires. Si ces élèves n'obtiennent pas de places, ils pourraient se retrouver au lycée l'an prochain.

3 élèves sont sans affectation et participeront au 2^{ème} et 3^{ème} tour d'AFFLNET.

Un représentant SNES-FSU déclare avoir une motion à présenter.

Cette Motion est lue et distribuée. **Voir annexe n° 1.**

Un représentant SNES-FSU explique que la DGH est insuffisante dans certaines disciplines et nécessite le regroupement par niveau notamment en langues.

Voir annexe n°2 pour le TRMD

Voix pour 6 -- contre 6 -- abstention 7

3. Présentation de la liste des manuels scolaires pour le niveau terminale : vote M.VENIANT (voir pièce jointe)

Il s'agit de la liste des manuels choisis par les enseignants pour le niveau Terminal. Il y est rajouté le livre de latin de 1^{ère} qui n'était pas paru en 2019.

La validation pour obtenir le e-coupon par les parents peut se faire jusqu'au 10 juillet sur l'application mesdemarches de rentrée. A ce jour 100 l'ont déjà fait.

Un représentant SNES-FSU soulève un problème au niveau des manuels de lettres dans lesquels existent des défauts d'édition. Elle demande comment cela peut être remonté et s'il est possible de les remplacer.

M. Le Proviseur lui répond que cette liste sera transmise à la région, tout comme les pertes et dégradations constatés lors de la restitution des manuels de 2^{nde} et 1^{ère}.

Un représentant SE-UNSA demande si on connaît le nombre de livres perdus.

M. Le Proviseur explique que sur 890 élèves seuls deux élèves n'ont pas restitué leurs manuels. Il sera également évalué dans quelques jours le nombre de manuels en mauvais état ou perdu.

M. Le Proviseur Adjoint précise que le lycée n'a pas demandé de caution car cela a été interdit par la Région.

M. Le Proviseur rajoute que le e-coupon est passé de 200 à 230 € mais que parfois cela reste insuffisant si l'élève suit des options. Pour l'instant la seule issue pour ne pas bloquer la commande serait que l'établissement prenne en charge l'acquisition d'un manuel.

Un représentant SNES-FSU pose la question du délai de livraison des nouveaux manuels de terminale. Seront-ils à disposition des élèves plus rapidement que ceux de 2^{nde} et de 1^{ère} de cette année ? Le Proviseur n'a pas d'éléments de réponse. Il exprime son scepticisme car la chaîne des intervenants est longue avant d'arriver à la livraison des manuels. Les retards existent partout.

Un représentant SNES-FSU demande si l'opération chèque livres de 20€ sera reconduite pour l'achat de livres tout au long de l'année.

M. le Proviseur répond par l'affirmative et précise que cela se fera sur les 3 niveaux du Lycée (notamment pour aider à l'achat des œuvres étudiées en classe).

Vote de la liste des Manuels : annexe n° 3

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

4. Présentation des modifications du règlement intérieur pour l'année scolaire 2020-2021 : vote M.VENIANT

Mme L'Agent Comptable présente les modifications du règlement intérieur pour la rentrée 2020 validées par la commission permanente qui s'était réunie le 10 juin :

-horaires : retours aux horaires en vigueur avant les travaux de restructuration et retour à des séquences de cours de 55 minutes.

-Titre V : Manuels scolaire

Il s'agit d'un ajout d'un paragraphe – qui devait être rédigé par la région. Sans consignes particulières, le lycée a tenu à préciser les modalités de mise à disposition des manuels. Une cotisation à la COP de 10€ sera demandée aux parents à partir de l'année prochaine.

-Annexe III – Article 1 : modifications des tarifs forfaitaires de demi-pension (tarifs fixés par la région). Un paragraphe est également rajouté pour les étudiants de Classes Préparatoires de 2ème années qui terminent l'année scolaire plus tôt et qui reviennent ensuite pour préparer les oraux.

-A la demande d'un représentant SNES-FSU est ajouté au Titre I – Article 2 le terme « sexiste » dans les remarques.

Voir annexe n° 4

Vote des modifications du Règlement Intérieur :

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

5. Planning de la rentrée 2020 M.VENIANT

- Plénière des personnels le lundi 31 aout
- Rentrée des élèves internes de 2^{nde} le lundi 31 aout au soir
- Rentrée scolaire des 2^{nde} et prise en charge par le PP et l'équipe le mardi 1 sept de 8h à 12h.
- Rentrée scolaire du 1er : le mardi 1 sept de 14h à 17h
- Rentrée scolaire des term : le mardi 1 sept de 15h à 17h
- Les cours selon l'emploi du temps débuteront le mercredi 2 sept à 8h.

Il est envisagé une reprise dans des conditions normales. Le Lycée s'adaptera en fonction de l'évolution sanitaire.

6. Présentation des projets de voyage pour l'année 2020-2021 : vote Mme DOMENGE

Mme L'Agent Comptable présente les projets de voyages. Pour la plupart il s'agit de transferts de voyages n'ayant pu avoir lieu pendant la crise sanitaire.

Le voyage à Sarlat se fait sur les ressources établissement et est déjà budgétisé. Le lycée a bénéficié d'un avoir de la SCNF du fait des dysfonctionnements de l'année 2019. Ce voyage se fera en bus afin d'éviter d'autres problèmes de transport.

Un nouveau projet a été déposé : Découvertes des Arts (visite d'un musée, Représentation d'un ballet à Bordeaux par les enseignantes d'arts plastiques et d'éducation musicale.

Pour la Chine, l'enseignante responsable a décidé de changer la destination et revenir sur la région de Pékin et Shangai.

Pour la Russie, on est dans l'attente d'une date pour l'accueil des élèves Russes.

Vote pour le voyage :

Voix pour 18 ■■ contre 0 ■■ abstention 1

Vote concernant les dons de la Coopérative :

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

M. Le Proviseur soumet au vote la hiérarchisation des voyages pour la demande de subventions à la Région.

Les représentants SNES-FSU s'étonnent de la mise au vote et d'une hiérarchisation des voyages. Ils n'ont pas souvenir d'une telle pratique les années passées.

M. Le Proviseur et Mme l'Agent Comptable affirment que cela a toujours été le cas en projetant le document présenté à la même époque et faisant apparaître ce principe de priorités.

Vote concernant la hiérarchisation des voyages :

Voix pour 15 ■■ contre 0 ■■ abstention 4

7. Admission en non-valeur : vote

Mme L'Agent Comptable explique qu'il s'agit de régulariser un défaut de paiement sur une créance de 2013 pour une somme de 199,82€. Malgré les relances, il y a eu un certificat d'irrecouvrabilité établi par un huissier. Il faut donc réaliser un prélèvement sur le fonds de roulement pour effacer cette créance.

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

8. Répartition des crédits LOLF + décision budgétaire modificative : DBM : vote Mme DOMENGE

Mme L'Agent Comptable présente la répartition des crédits LOLF, pour une somme de 6912€ - somme en baisse par rapport à l'année dernière.

Ceux-ci seront répartis selon 3 axes : linguistique (200€) Arts et Culture (3500€) et Citoyen Sportif (609,95€).

Au total c'est donc 11361,05€ qui pourront être utilisés sur l'exercice 2020-2021.

Vote répartition des crédits LOLF :

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

Mme l'Agent Comptable présente ensuite les DBM pour vote.

-n° 6 : Changement de service

-n° 7 : Reliquats (LOLF, Caisse de solidarité) Ce sont des ajustements

-n° 8 : Recettes concernant les logements (+ 4000€)

-n° 9 : Calcul du crédit nourriture. Les recettes effectives vont jusqu'au 16 mars (début du confinement), entre le 16 mars et fin juin, il n'y a pas de recettes. Il y a ensuite extrapolation sur la période septembre à décembre. Il y a donc un manque à gagner de 411624€. C'est compensé par moins de dépenses liées au confinement (baisse du reversement à la collectivité et de la participation aux charges communes)

-n° 10 : Prélèvement sur fonds de roulement de 50000€, répartition des crédits LOLF, Voyage à Bordeaux, Admission en non-valeur.

Vote des DBM :

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

9. Autorisation de recruter AED-AESH

Mme L'Agent Comptable demande l'autorisation du CA pour le recrutement d'AED (12 postes équivalent temps plein) et 5 AESH.

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

10. Tableau de répartition des logements de fonction : vote Mme DOMENGE

Mme L'Agent Comptable présente le tableau de répartition des logements de fonction.

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

11. Vote des projets pour l'année 2020-2021 : vote

Mme L'Agent Comptable présente les deux projets ayant été déposés :

- Atelier Théâtre : le mercredi après-midi de 14h à 17h

Celui-ci doit être voté car la remontée doit se faire au 1^{er} juillet afin de pouvoir bénéficier des crédits de la DRAC. Budget 1500€ (600€ établissement, 300€ région, 600€ DRAC)

- A la rencontre de l'Opéra et du théâtre, de l'Orchestre

Il s'agit d'un déplacement à Bordeaux au mois de décembre 2020.

Voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

12. Point sur les divers chantiers : M.VENIANT

- Un point sur les travaux :
 - La restructuration : fin des levées de réserve avant le 9 juillet. Toujours en lien avec ce dossier, il est prévu la pose de panneaux photovoltaïques : nouvelle technologie, des prototypes devraient être fixés sur la structure bois de la façade sud du bât B à la fin du mois d'août. La suite de la pose se ferait après les vacances de la Toussaint. La préparation des panneaux (l'assemblage se ferait sur le plateau sportif). Projet d'une inauguration officielle au cours du premier trimestre.
 - Le plateau sportif : le dossier est lancé pour le lancement de sa réfection. Les travaux ne débuteraient qu'en fev 2021 pour une livraison en sept 2021. La modification la plus importante : une piste d'athlé en tartan. Disparition du sautoir.
 - Le sous sol du bât B : dossier qui suit son cours. Cet espace devrait être une salle de musculation avec vestiaires et douches pour les ¾ de l'espace et l'espace restant serait une zone d'archivage
 - Lancement du chantier de réfection des sanitaires du bât F : travaux qui vont se dérouler tout le mois d'août.

- Seront également renouvelées les 3 cages d'escaliers du bat B pendant les grandes vacances.

M. Le Proviseur termine le CA en remerciant M. Pozo (partant à la retraite) pour son investissement permanent et quotidien jusque dans sa participation au CA.

Levée de séance à 19h20

Le secrétaire de séance


Monsieur IACHEMET

Le proviseur

